

Pour comprendre

« **E**mploi et travail :
le grand écart ! » (1)



Pour aborder la question de la professionnalisation dans le secteur du patrimoine rural, il est utile de prendre en compte toutes les activités participant à la valorisation des patrimoines :

- les activités rémunérées
- mais aussi, les activités non rémunérées (y compris les activités de militants d'association, d'élus locaux, de représentants professionnels, de syndicalistes, etc.).

Le cadre restreint de l'emploi est dépassé.

(1) Françoise Piotet, Emploi et travail, le grand écart, Edition Armand Colin, novembre 2007